

La Commission européenne reconnaît le logement étudiant comme infrastructure essentielle



Xior Student Housing SA, leader du logement étudiant sur le continent européen, salue la **reconnaissance officielle du logement étudiant comme « infrastructure essentielle » par la Commission européenne** – une étape importante qui souligne le rôle crucial du secteur dans le renforcement de la compétitivité, de la mobilité étudiante et de l'inclusion sociale en Europe.

[Cette annonce](#), faite par Matthew Baldwin, chef du groupe de travail sur le logement de la Commission européenne, lors de la **Class Conference 2025** à Lisbonne, marque la première fois que le logement étudiant est explicitement reconnu dans le cadre politique européen. Baldwin a confirmé que le logement étudiant sera un **pilier central du futur European Affordable Housing Plan**, qui sera présenté plus tard cette année.

Cette reconnaissance vise à fournir un cadre européen plus solide pour soutenir la mise à disposition de logements étudiants de qualité, abordables et durables, permettant ainsi à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder à un logement adapté et de poursuivre leurs études dans des conditions optimales.

« Le logement est essentiel à l'autonomie, à la sécurité et à la stabilité dans la vie des jeunes », a déclaré Baldwin. « Si les étudiants ne trouvent pas de logement abordable, ils ne peuvent pas saisir de nouvelles opportunités, étudier à l'étranger ou se lancer dans une nouvelle carrière. »

Pour Xior, cette reconnaissance représente une ambition européenne commune : garantir que l'accès à un logement sûr, abordable et bien géré devienne une réalité pour autant d'étudiants que possible. En poursuivant sa collaboration avec les institutions publiques, les universités et d'autres partenaires, Xior reste déterminée à développer et à gérer des logements durables, inclusifs et de haute qualité qui renforcent les villes et les communautés où ils sont présentes et où les étudiants se sentent vraiment chez eux.

L'European Public Real Estate Association (EPRA) a activement contribué à faire connaître le point de vue des sociétés immobilières cotées au *Special Committee on Housing* du Parlement européen et au *Housing Task Force* de la Commission européenne dans le cadre du prochain *European Affordable Housing Plan*. En tant que **membre actif du Housing Working Group de l'EPRA**, Xior a contribué à intégrer la perspective du logement étudiant dans ce dialogue politique, soulignant son importance dans le cadre plus large de l'écosystème européen du logement.

Dans [sa contribution](#), l'EPRA souligne le rôle décisif que peuvent jouer les sociétés immobilières cotées dans la fourniture de logements abordables et durables à grande échelle, en combinant la capacité d'investissement privé avec un impact social à long terme. Dans ce contexte, Xior a été présentée comme une étude de cas pour son engagement continu en faveur de la qualité, de l'accessibilité financière et de sa présence étendue dans le secteur du logement étudiant.

Kristina Olsen, COO Xior : « C'est un moment charnière pour notre secteur. La reconnaissance européenne du logement étudiant comme infrastructure essentielle valide ce que nous construisons depuis des années : une plateforme qui soutient les étudiants, les universités et les villes, tout en contribuant à la résilience sociale et économique de l'Europe. »

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing NV
Frankrijklei 64-68
2000 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
IR & ESG Director
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, en Pologne, au Danemark et en Suède. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privées, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitant, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 30 septembre 2025, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 3,5 milliards EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en anglais et a été traduit en néerlandais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version anglaise prévaudra.